



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session

Victoria Falls (Zimbabwe), 23-27 mars 2020

Résultats du Dialogue sur la gouvernance de la sécurité alimentaire en Afrique

Résumé

Le Dialogue sur la gouvernance de la sécurité alimentaire en Afrique (le Dialogue) est une initiative conjointe de la Commission de l'Union Africaine, appuyée par la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque africaine de développement (BAfD) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), qui vise à catalyser les actions et le financement consacrés à la crise de la sécurité alimentaire, qui s'aggrave en Afrique dans le contexte du changement climatique. Le Dialogue s'inscrit dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et appuie la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Les principaux partenaires du Dialogue ont convoqué une réunion de haut niveau les 5 et 6 août 2019 à Kigali (Rwanda), lors de laquelle ils ont signé un communiqué formalisant leur engagement à mieux coordonner et faciliter les actions conjointes menées en vue de l'adaptation de l'agriculture et des systèmes alimentaires africains au changement climatique. Une copie du communiqué signé est jointe au présent document.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique
ARC-Secretariat@fao.org

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

Communiqué

Africa Food Security Leadership Dialogue

5 août 2019

L’Africa Food Security Leadership Dialogue a pour but de renforcer la coordination des partenaires de développement et les initiatives régionales visant à aider les pays à accélérer la réalisation de leurs objectifs collectifs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle comme prévu dans le Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine (PDDAA). Le Dialogue est organisé et coordonné dans le cadre d’un partenariat entre l’Union africaine (UA) et quatre institutions multilatérales - la Banque mondiale, l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), la Banque africaine de développement (BAfD) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le Dialogue se déroule dans le cadre d’une série de réunions entre de hauts fonctionnaires et des dirigeants d’organisations essentielles qui financent d’importants programmes de sécurité alimentaire en Afrique. Les principaux participants sont des décideurs de haut niveau et des spécialistes techniques de premier plan dans des organisations africaines et internationales, telles que l’UA, les agences de l’ONU, le GCRAI, la BAfD, la Banque mondiale, les organisations de sciences agricoles, les partenaires de développement bilatéraux et les représentants du secteur privé.

Ce Communiqué vise tout d’abord à formaliser les engagements de la Banque mondiale, de la FAO, de la BAfD et du FIDA en faveur d’une nouvelle façon d’œuvrer de concert pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et pour obtenir des résultats beaucoup plus importants que ceux que chaque organisation peut produire en agissant séparément. Ce partenariat de collaboration renforcé constituera le noyau central à l’appui du partenariat élargi avec l’UA, les communautés économiques régionales (CER), les États membres de l’UA et les organisations régionales et internationales qui collaborent avec les partenaires de développement dans toute l’Afrique. Les partenaires de développement multilatéraux et l’UA deviendront les principaux signataires du Communiqué, qui sera ensuite ouvert à la signature des organisations régionales et internationales. Les États membres de l’UA et les CER seront invités à approuver le Communiqué ou à en être les témoins. L’approbation du Communiqué constituera une affirmation de ses principes et l’engagement à participer aux processus de sa mise en œuvre.

1. Préambule

Nous, en tant que partenaires de développement et organisations soutenant et mettant en œuvre d’importants programmes de sécurité alimentaire en Afrique, nous sommes réunis ici le 5 août 2019 pour l’Africa Food Security Leadership Dialogue (AFSLD) afin de nous engager conjointement en faveur d’une nouvelle façon d’œuvrer de concert pour accompagner les pays qui souhaitent faire face à la situation urgente de sécurité alimentaire. Nous reconnaissons que même si les initiatives antérieures de collaboration ont porté leurs fruits, nous pouvons obtenir des résultats à plus grande échelle si nous galvanisons les efforts collectifs pour mener des interventions déterminantes. Nous reconnaissons la nécessité d’améliorer la coordination à l’échelle nationale et régionale et d’intensifier les formes solides de coordination qui ont fait leurs preuves, par exemple, le cofinancement et le financement parallèle de projets d’investissement agricole et la création conjointe de connaissances par le biais de la recherche.

1.1. Énoncé du problème

L’Afrique est la région la plus touchée par l’insécurité alimentaire avec environ 256 millions de personnes confrontées à la sous-alimentation en 2018. La situation s’aggrave dans de nombreuses régions du continent en raison des effets négatifs du changement climatique sur la productivité agricole, de la dégradation des ressources naturelles, de l’accroissement démographique rapide, de la fragilité et de l’insécurité croissantes et de la stagnation économique. Le nombre de personnes sous-alimentées dans la plupart des sous-régions est à nouveau en hausse depuis 2014 et si cette tendance se poursuit, les gains durement acquis des années précédentes seront perdus.

Les enfants et les femmes ont tendance à être plus touchés. La sous-alimentation des enfants a des répercussions profondes sur leur capacité de grandir, d’apprendre et de s’épanouir. Elle entraîne de mauvais résultats scolaires

et, à l'âge adulte, de faibles salaires, une perte de productivité et un risque accru de maladies chroniques liées à la nutrition. Les taux d'obésité augmentent aussi rapidement. L'accroissement des niveaux de malnutrition peut entraîner d'énormes pertes de capital humain et ralentir le développement économique pendant des décennies.

L'augmentation de la faim en Afrique est liée aux effets du changement climatique et des conflits. Les phénomènes météorologiques extrêmes comme la sécheresse et les inondations sont devenus plus fréquents et prolongés, ce qui se traduit par une diminution de la capacité de production des terres et la perte de capital naturel. Outre les effets des phénomènes météorologiques extrêmes, les agriculteurs sont confrontés à plusieurs risques climatiques importants, en particulier dans le cadre des régimes d'agriculture pluviale et des systèmes de production pastorale. L'effet net est que la production alimentaire par habitant diminue, à un moment où la population augmente rapidement, ce qui rend la nourriture moins disponible et moins accessible à une partie non négligeable de la population.

1.2. Ce qu'il faut

Toute personne doit, en tout temps, avoir un accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive qui répond à ses besoins et à ses préférences alimentaires pour mener une vie active et saine. Le programme de sécurité alimentaire commence par l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique au changement climatique, pour accroître durablement la productivité, diversifier la production, améliorer la capacité de résistance, réduire les pertes et les gaspillages alimentaires et améliorer la gestion des sols, des eaux, des terres et de la biodiversité. Des aliments plus nutritifs deviendront disponibles lorsque la productivité augmentera de façon durable, que la production sera diversifiée et que les pertes et les gaspillages alimentaires seront réduits. Les denrées alimentaires devraient être accessibles à tous. Il convient aussi de les manipuler et les utiliser correctement pour assurer une alimentation saine et sans danger à tous, en particulier aux femmes en âge de procréer et pendant les 1 000 premiers jours des enfants. Pour assurer une alimentation saine, il faut adopter une approche intégrée qui comprend également des pratiques durables de gestion des terres pour préserver la santé des sols, investir dans des systèmes de semences qui fournissent aux agriculteurs des semences et du matériel de plantation sains, et appliquer des normes aux produits agrochimiques pour prévenir la contamination par des substances dangereuses.

L'agriculture climato-intelligente est la clé de l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique au changement climatique. La recherche agricole climato-intelligente doit être associée à des mécanismes de diffusion efficaces et viser des solutions intégrées dans tous les secteurs, en évaluant les synergies et les arbitrages pour mettre au point des technologies qui résistent au changement climatique et fournissent aux agriculteurs et aux éleveurs des pratiques agroécologiques permettant une gestion durable des sols, des terres, des forêts, des eaux et de la biodiversité. Le changement climatique exacerbe de plus en plus les conflits et la fragilité. Le programme de développement pour les zones fragiles et touchées par des conflits devrait donner la priorité à la restauration des terres dégradées, la réduction de la concurrence pour les ressources naturelles, l'augmentation des disponibilités alimentaires pour atténuer les conflits et à la mise en place de systèmes alimentaires résilients.

1.3. Déclaration de l'intention générale

Nous restons engagés au PDDAA et à ses objectifs pour éliminer la faim d'ici 2025. Nous restons attachés à tous les autres objectifs du PDDAA, à la Déclaration de Malabo, à l'Agenda 2063 de l'UA, au Programme 2030 pour le développement durable, à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et aux plans spécifiques de résilience aux changements climatiques, de développement à faibles émissions de carbone et de stratégies de biodiversité des États membres de l'UA.

1.4. Principes de l'action conjointe

L'AFSLD sera guidé par un ensemble clair de principes pour éclairer et orienter la collaboration. Ces principes consistent à :

1. Veiller à ce que l'AFSLD ajoute de la valeur et ne fasse pas double emploi avec les plateformes existantes ou ne les supplante pas. La cohérence avec les cadres de politique générale existants constituera un point de départ pour faire en sorte que les efforts s'appuient sur les plateformes et les plans existants dans les pays et dans la région;
2. Travailler dans le cadre des systèmes alimentaires pour adapter l'agriculture africaine au changement climatique et accroître durablement la productivité, diversifier la production, améliorer la résilience, réduire les pertes et les gaspillages alimentaires et améliorer la gestion des terres, des sols et des eaux, et la biodiversité;
3. Comprendre que le secteur privé est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition à grande échelle. Nos efforts ne peuvent réussir sans stimuler et maximiser les investissements du secteur privé pour transformer l'agriculture des petits exploitants et optimiser les résultats des chaînes de valeur

- de l'agriculture durable, à l'échelle locale, nationale ou régionale;
4. Comprendre que le secteur public devrait fournir au secteur privé un cadre de politiques et de réglementations propice à l'investissement dans une agriculture climato-intelligente, encourager les entreprises et les ménages à promouvoir la sécurité alimentaire et une utilisation appropriée des denrées alimentaires, et investir dans les biens publics qui attirent les investissements privés et réduisent leurs risques;
 5. Assurer, entre les partenaires de développement, les organismes de recherche technique et les organismes de prestation de services, une coordination efficace dans les domaines de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes, grâce à des indicateurs clés de performance. Une coordination efficace permettra de réduire les coûts de transaction pour les gouvernements lorsqu'ils traitent avec de multiples parties prenantes et permettra aux partenaires de s'exprimer d'une seule voix à des forums.

2. Appel à l'action

Nous, les partenaires réunis à l'occasion de cet Africa Food Security Leadership Dialogue, nous nous engageons à tirer parti des initiatives existantes et à faire face ensemble à la dégradation de la situation de la sécurité alimentaire en Afrique en vue de produire un impact durable à grande échelle et d'obtenir des résultats au-delà des capacités d'une seule institution ou organisation. Nos actions se concentreront sur la collaboration dans les domaines technique, institutionnel et politique.

A. Niveau technique

Nous visons trois objectifs. Le premier consiste à adapter l'agriculture africaine au changement climatique en soutenant des systèmes alimentaires durables qui résistent aux chocs provoqués par le changement climatique, fournissent une alimentation saine pour tous, réduisent les pertes et les gaspillages alimentaires, et protègent l'environnement et les ressources naturelles. Le deuxième objectif est d'élargir l'accès des agriculteurs aux technologies climato-intelligentes et aux marchés structurés pour les denrées et les produits alimentaires. Le troisième objectif consiste à appuyer les investissements dans l'agro-industrie et à mettre en place des systèmes alimentaires efficaces qui peuvent atténuer la faim et offrir à tous des possibilités de revenus et des moyens de subsistance. Notre appui dans les zones fragiles et touchées par les conflits sera adapté de manière à réduire au minimum la concurrence pour les ressources naturelles, à renforcer les capacités des institutions locales et à mettre en place des systèmes alimentaires résilients.

Nos actions spécifiques viseront à :

1. Maximiser les économies d'échelle dans la recherche agricole en augmentant les investissements dans les programmes régionaux de recherche sur l'agriculture climato-intelligente et les actions collectives visant à relever les défis transfrontaliers et mettre au point des technologies, innovations et pratiques de gestion climato-intelligentes et tenant compte de la nutrition;
2. Mettre en place des chaînes d'approvisionnement et des mécanismes de diffusion solides pour les intrants agricoles, les variétés de cultures et les races d'animaux d'élevage qui résistent au changement climatique et améliorer les services écosystémiques des forêts, des prairies et des écosystèmes aquatiques en vue d'accroître durablement la productivité agricole et de réduire les pertes et les gaspillages alimentaires;
3. Appuyer la co-production de connaissances entre chercheurs et agriculteurs pour que les défis locaux puissent être relevés de manière axée sur la demande et à forte intensité de connaissances, que les acteurs locaux aient le pouvoir d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions d'adaptation locales et que les innovations puissent être diffusées efficacement pour améliorer la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires;
4. Renforcer les infrastructures, les institutions et les capacités techniques en vue d'éliminer les obstacles qui empêchent les petits exploitants agricoles d'adopter des technologies améliorées et d'accéder aux compétences et aux connaissances;
5. Appuyer des stratégies de résilience cohérentes pour les zones de conflit et les hauts lieux de fragilité, notamment grâce à des stocks régulateurs adéquats en vue d'atténuer les effets des chocs et faciliter le relèvement, et renforcer les liens avec les mécanismes de préparation et de réaction rapide en cas d'urgence pour protéger les moyens de subsistance en réagissant rapidement et correctement aux chocs;
6. Inclure la science et soutenir la diffusion de nouvelles découvertes scientifiques pour adapter l'agriculture au changement climatique, augmenter durablement la production, fournir des aliments sains et nutritifs, réduire les pertes après récolte et améliorer la logistique et les possibilités de transport et d'entreposage des produits alimentaires;
7. Appuyer les investissements visant à réduire les risques pour le système alimentaire. Au niveau de la production, mettre en œuvre des mesures incitatives pour que les agriculteurs investissent dans des technologies, des innovations et des pratiques de gestion agricoles respectueuses du climat. En outre,

appuyer les efforts visant à introduire des solutions novatrices de gestion des risques pour aider à optimiser les investissements du secteur privé dans les chaînes de valeur agricoles

8. S'attaquer aux contraintes structurelles particulières qui entravent l'accès des femmes et des jeunes aux facteurs de production et aux services agricoles. En outre, doter les femmes et les jeunes des compétences dont ils ont besoin pour devenir des entrepreneurs et des innovateurs compétitifs dans le système alimentaire, et notamment, fournir des services de gestion post-récolte, ajouter de la valeur et livrer des aliments aux consommateurs;
9. Exploiter les technologies numériques pour surveiller les risques climatiques et appuyer la prise de décisions tenant compte du climat dans les systèmes alimentaires. En outre, utiliser les technologies numériques pour accroître la disponibilité et l'accessibilité des aliments en réduisant les coûts de transaction, améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources pour la production agricole, élargir l'accès aux financements pour les acteurs des chaînes de valeur, réduire les différences de prix entre les marchés et relier la demande et l'offre, améliorer la sécurité alimentaire et l'utilisation des aliments en permettant leur traçabilité et la surveillance des risques qui y sont liés..

B. Niveau institutionnel

Notre objectif est d'approfondir la collaboration avec l'UA, les CER, les gouvernements nationaux, le secteur privé, les acteurs non étatiques et les communautés scientifiques et du savoir. Une collaboration efficace permettra d'harmoniser les approches et les résultats, de réduire les doubles emplois et d'accroître l'impact à grande échelle.

Nos actions viseront à:

1. Renforcer et opérationnaliser les plans d'investissement nationaux pour donner la priorité aux investissements qui adaptent l'agriculture au changement climatique et augmentent la disponibilité et l'accessibilité des aliments et réduisent les pertes et les gaspillages alimentaires;
2. En parlant d'une seule voix, plaider en faveur d'un niveau plus élevé d'intégration, de collaboration et d'alignement avec l'UA, les CER, les gouvernements nationaux, le secteur privé, les acteurs non étatiques, les associations de producteurs agricoles, les pêcheurs, les organisations tribulaires des forêts et les communautés scientifiques et du savoir;
3. Faciliter l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) afin de promouvoir le mouvement des produits et services agricoles au-delà des frontières nationales et de permettre l'intégration régionale des marchés des produits alimentaires, des connaissances et des technologies;
4. Mettre en place et renforcer les mécanismes permettant de développer des formes solides de collaboration entre les partenaires de l'AFSLD au niveau des pays et de la région;
5. Élaborer des instruments de financement novateurs et ouverts à tous avec l'appui de toutes les parties prenantes concernées, y compris les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé.

C. Niveau des politiques

Notre objectif est d'aider les États membres de l'UA à s'approprier la Déclaration de Malabo et aligner leurs politiques agricoles nationales sur les objectifs d'adaptation au changement climatique dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et d'appuyer la mise en œuvre de politiques et de programmes climato-intelligents en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Nous appuierons les politiques qui visent à:

1. Permettre au secteur privé d'investir et d'accélérer la mise au point et la diffusion de technologies et de pratiques de gestion agricoles climato-intelligentes, notamment par la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle sur les semences et les races, et par l'harmonisation et la reconnaissance mutuelle des protocoles d'essai et de diffusion des variétés dans les pays;
2. Encourager les petits exploitants agricoles à accéder aux technologies, aux innovations et aux pratiques de gestion climato-intelligentes et à les adopter dans le cadre du programme d'adaptation au changement climatique;
3. Fournir des stocks régulateurs suffisants pour atténuer les effets des chocs climatiques, économiques et liés aux conflits sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les zones de conflit et de fragilité;
4. Intégrer la biodiversité et les solutions fondées sur la nature dans les secteurs agricoles pour promouvoir l'adaptation et renforcer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires au changement climatique;
5. Produire des données probantes pour permettre la prise de décisions fondées sur celles-ci, améliorer la capacité d'analyse des politiques et améliorer la surveillance des politiques et des programmes de sécurité alimentaire;
6. Redynamiser les systèmes éducatifs en vue d'accroître les investissements dans les compétences en matière d'agriculture climato-intelligente et de transformation numérique du système alimentaire dans les

- établissements d'enseignement et de formation agricoles;
7. Créer des incitations pour une intégration régionale plus forte des marchés des produits et technologies agricoles afin de permettre aux agriculteurs d'accéder aux marchés régionaux sur la base d'un commerce ouvert, transparent et fondé sur des règles.

3. Accords

Nous, les signataires de l'AFSLD, convenons:

1. De soutenir l'action urgente pour adapter l'agriculture africaine au changement climatique, d'éliminer la faim et la malnutrition, de promouvoir des systèmes alimentaires résilients, efficaces et inclusifs, et d'exploiter le potentiel de ces systèmes en vue de réduire la pauvreté et de créer des emplois dans les chaînes de valeur agricoles pour une population de jeunes en augmentation rapide. À ces fins, nous soulignons la nécessité de mettre en œuvre les engagements concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire énoncés dans la Déclaration de Malabo, le Cadre de résultats du PDDAA (2015-2025), l'Agenda 2063, le Programme 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris sur le changement climatique, et les plans de résilience aux changements climatiques et de développement à faibles émissions de carbone des États membres de l'UA;
2. De tirer parti de la science et des technologies numériques pour adapter les systèmes agricoles et alimentaires au changement climatique et de créer pour le secteur privé des incitations à investir dans des systèmes agricoles et alimentaires climato-intelligents qui répondent aux besoins alimentaires des populations en expansion;
3. D'appuyer le cadre de responsabilité mutuelle existant du PDDAA par le biais de plateformes régionales, sous-régionales et nationales, notamment en renforçant les groupes de travail des bailleurs de fonds du secteur agricole là où ils existent et en facilitant leur mise en place là où ils n'existent pas;
4. De développer des formes de collaboration solides entre les partenaires, y compris la planification et la programmation conjointes, le cofinancement et le financement parallèle, les activités conjointes d'analyse et de conseil, et la communication conjointe sur les initiatives AFSLD pour permettre aux partenaires de s'exprimer d'une seule voix;
5. D'engager des appuis financiers et techniques à la mesure de l'ampleur du défi de la sécurité alimentaire, d'utiliser le pouvoir mobilisateur des partenaires de l'AFSLD pour mobiliser des financements en faveur de l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires africains au changement climatique, et de procéder régulièrement à des examens conjoints des portefeuilles pour évaluer l'état d'avancement des mesures techniques, institutionnelles et politiques convenues;
6. Pour assurer la réalisation des objectifs du présent Communiqué, que les principaux participants s'engagent à élaborer un plan d'action ou une plateforme d'engagement.

Fait et signé à Kigali (Rwanda), le 5 août 2019



S.E. Josefa Sacko
 Commissaire à l'Économie rurale et à
 l'Agriculture
 Commission de l'Union africaine



Hafez Ghanem Vice-
 président Banque
 mondiale



Maria Helena Semedo Directrice
 générale adjointe Organisation des
 Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture



Martin Fregene
 Directeur, Agriculture et agro- industrie
 Groupe de la Banque africaine de
 développement



Gilbert F. Houngbo
 Président
 Fonds international de
 développement agricole